Discours du Président de la FNAME-OPEX/Polynésie pour la cérémonie de commémoration du 39ème anniversaire de l'attentat contre le « poste Drakkar » du 23 octobre 2022 :

Nous sommes réunis ici, au Monument aux Morts de Papeete, lieu officiel pour la Polynésie Française, pour commémorer le 39ième anniversaire de l'attentat contre le poste « Drakkar » à Beyrouth au Liban, rendre les « Honneurs » et honorer la mémoire de nos frères d'arme de la 4ième génération de feu, qui périrent dans un attentat-suicide le 23 octobre 1983 à Beyrouth au Liban, ainsi que 6 civils libanais.

Nous souhaitons également y associer à cette cérémonie de mémoire, les 241 américains, basés à l'aéroport international de Beyrouth, qui périrent dans un attentat similaire quelques instants plus tôt, et en blesse une centaine d'autres.

En septembre 1982, dans un Liban déchiré par la guerre civile, l'ONU met en place une force de maintien de la paix dénommée « Force multinationale de sécurité » à Beyrouth (F.M.S.B.). Celle-ci comprend des unités militaires françaises (2 000 soldats), américaines (1 600 soldats, 2 porte-avions), italiennes (1 400 soldats) et britanniques (100 soldats). Le contingent français, parti le 24 septembre 1982 de Toulouse, compte 1 650 soldats, avant d'être renforcé pour atteindre 2 000 soldats (engagés ou appelés volontaires service long).
La force multinationale de sécurité avait déjà été attaquée avant les deux attentats simultanés du 23 octobre. Ces attaques individuelles ou concertées, avait coûté la vie à 18 soldats français, 8 « marines américains » et 1 soldat italien.

La force française était composée de cadres aguerris et d'appelés volontaires du 1ier régiment de chasseurs parachutistes. Ils ont installé un de leur cantonnement dans l'immeuble Drakkar de 8 étages situé dans le quartier de Ramlet El Baïda, qu'ils ont baptisé « poste Drakkar ». Par ailleurs les différents postes français sont appelés : Caravelle, Kayak, Sampan, Boutre, Gondole, etc…).

Le samedi 23 octobre, l'alerte est donnée et la possibilité d'une attaque du bâtiment « Drakkar » est prise en compte. Les « paras » dorment en tenue de combat, à portée de leur arme.
Peu avant 06h00, l'adjudant de compagnie inspecte les abords, tandis que l'équipage d'une jeep par chercher les croissants du dimanche.

A environ 06h18, un attentat au camion piégé touche le contingent américain du 1ier bataillon du 8ième régiment des Marines rattaché à la 24ième Marine Amphibious Unit (MUI) basée à l'aéroport international de Beyrouth. Il cause la mort de 241 personnes dont 220 Marines, 18 marins de la Marine Américaine, 3 soldats de l'armée de terre et en blesse une centaine d'autres.

Les paras de la 3ième compagnie bondissent à leur poste de combat. L'immeuble « Drakkar » se met à trembler, puis soufflé par une explosion, le bâtiment se soulève et retombe sur le côté dans un effet domino. Environ deux minutes plus tard, 58 parachutistes français de la force multinationale, soit 55 parachutistes de la 3ième compagnie du 1ier RCP et 3 parachutistes du 9ième RCP, trouvent la mort dans un attentat similaire. L'attentat du Drakkar entraîne la destruction de l'immeuble qu'ils occupent comme quartier général (surnommé « poste Drakkar »), anciennement occupés par les services secrets syriens. Quinze autres sont blessés, vingt-six sont indemnes.

Si le déroulement de l'attentat contre le bâtiment des Marines américains est bien établi, du côté français, deux thèses s'affrontent : un camion piégé ou la présence d'explosifs sous le bâtiment Il ne m'appartient pas ici de retenir l'une ou l'autre thèse.

Nous remercions vivement Mr Leydet, Directeur de l'ONaC/VG représentant Mr Le Haut-Commissaire de la République, Mme HARUA représentant le Président de l'Assemblée de PF, Mr TEATA (Maire de Ppt), Eugène SOMMERS (CESEC), Messieurs les Agents Consulaire des Etats-Unis et du Liban en Polynésie Française, les autorités civiles et militaires, les délégations civiles et de cadres des FAPF et du RSMA, les présidents d'associations d'AC ou patriotiques et leurs membres, mais aussi les élèves et leur professeur du collège du Taaone rassemblés sous la houlette du Général MICHEL représentant le « Souvenir Français » en Polynésie Française, d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette cérémonie du devoir de mémoire envers nos camarades morts pour la France.

Maruuru'u